

SCPH 2015 — Pouvez-vous atteindre la cible?

par Carolyn Bornstein

Nos patients ont besoin de nous plus que jamais! La SCPH ainsi que son Conseil mettent au défi nos membres de participer à un projet enlevant qui, nous l'espérons, interpellera tous les pharmaciens d'hôpitaux du Canada. L'un des objectifs stratégiques de la Vision 2010 est le suivant : « La SCPH améliorera les résultats et la sécurité de la pharmacothérapie des patients en faisant avancer l'excellence en pratique grâce à SCPH 2015. » Mais qu'est-ce que SCPH 2015?

SCPH 2015 est une adaptation de la « ASHP 2015 Initiative » (http://www.ashp.org/s_ashp/cat1c.asp?CID=218&DID=255), qui est elle-même basée sur la « Healthy People 2010 Initiative » (<http://www.healthypeople.gov/>) et qui a été lancée en 2003 par l'American Society of Health-System Pharmacists. Par suite de l'obtention d'une permission de cette organisation, une version canadienne a été développée et approuvée par le Conseil de la SCPH. Des consultations ont été menées avec le Conseil, les sections, des anciens présidents de la SCPH, des récipiendaires du Prix pour service distingué, des Associés de la SCPH ainsi que des représentants de l'Association des pharmaciens du Canada et de l'Institut canadien pour la sécurité des patients. Il n'en tient maintenant qu'à vous!

SCPH 2015 est un programme sur la qualité assorti de six buts articulés autour de quatre thèmes précis :

- utilisation efficace des médicaments (deux buts, un pour les pharmaciens d'hôpitaux et l'autre pour les pharmaciens communautaires);
- utilisation scientifique des médicaments (c.-à-d. fondée sur les données probantes);
- utilisation sûre des médicaments (deux buts un orienté sur les systèmes et l'autre sur la technologie);
- contributions importantes pour la santé publique.

Nous nous sommes demandé « Qu'est-ce qui ferait le plus de différence pour le patient et qui permettrait de communiquer les contributions positives des pharmaciens d'hôpitaux? » Chaque but comprend des objectifs, avec des cibles mesurables, qui s'appliquent aux patients hospitalisés et externes; aux pharmaciens d'hôpitaux et communautaires qui peuvent être des spécialistes, des généralistes ou des gestionnaires; à de petits ou à de grands hôpitaux, à des cliniques de soins ambulatoires, à des établissements de soins de longue durée et à des milieux de soins de santé primaires et communautaires. Cela vous interpelle-t-il?

Les cibles mesurables des objectifs sont décrites comme des « aspirations », vous invitant à relever un défi. Elles ne sont pas des normes, mais plutôt des objectifs visant à améliorer les résultats thérapeutiques, la sécurité des patients et l'excellence en pratique. Les objectifs ne s'appliquent pas nécessairement à tous, mais chaque pharmacien d'hôpital devrait trouver des objectifs qui lui sont pertinents. Pouvez-vous atteindre la cible?

Les objectifs du projet SCPH 2015 et documents afférents sont affichés sur le site de la SCPH à http://www.cshp.ca/programs/cshp/index_e.asp. Vous croirez peut-être que les objectifs sont trop ou pas assez audacieux, impossible à atteindre ou déjà atteints. Toutefois, nous vous invitons à repérer les objectifs qui s'appliquent à votre milieu de pratique et à planifier votre stratégie. Impliquez-vous! Considérez un nouveau service, un nouveau projet d'amélioration, un programme lié à la sécurité des patients, un projet de recherche ou de résidence. Une fois que vous avez arrêté votre choix, vous êtes aux commandes, sur la route menant à l'avancement de l'excellence en pratique. Mais vous n'avez pas à le faire seul. Sollicitez d'autres collègues à changer le cours de l'avenir de la pharmacie hospitalière. Soyez de l'équipe SCPH 2015!

Des sondages seront utilisés pour déterminer les indicateurs de base et mesurer les progrès au cours des huit prochaines années, mais n'attendez pas les sondages pour commencer. Allez-y dès maintenant! Déterminez votre propre rendement de base et faites le suivi de vos progrès. Les objectifs et les cibles seront révisés, s'il y a lieu, lorsque les indicateurs de base seront établis ou que des guides de pratique seront modifiés.

La SCPH informera, facilitera, évaluera et fera le point relativement aux activités du projet SCPH 2015 de ses membres. La SCPH veut partager vos succès en matière de résultats thérapeutiques, de sécurité des patients et d'excellence en pratique avec le public, les gouvernements et d'autres professionnels de la santé. Nous voulons connaître et faire connaître tous vos exemples de réussite dans tous les domaines. Vous pouvez aider d'autres pharmaciens à atteindre la cible!

Carolyn Bornstein, B. Sc. Phm., ACPR, R. Ph., est présidente et agente de liaison pour la Vision de la SCPH.